



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mai 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D3-5-5-92

OBJET : ACTIVITÉS ESTIVALES **INSTAURATION DES TARIFS**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL) , DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane , Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2021D3-5-5-92

**OBJET : ACTIVITÉS ESTIVALES
INSTAURATION DES TARIFS**

En raison d'une année 2020 marquée par les différents confinements, les activités sportives ont été pénalisées dans ce contexte très particulier.

Par conséquent, afin de promouvoir les structures communautaires, la Communauté de Communes souhaite proposer pour la période estivale plusieurs animations qui permettraient aux habitants de son bassin de vie de découvrir de nouvelles activités ou re-découvrir des équipements communautaires.

En parallèle, comme le territoire est touristique et dynamique, avec l'Office de Tourisme Intercommunal des deux rives la Communauté de Communes ambitionne aussi de pouvoir proposer aux vacanciers des initiations sportives.

Dans cette perspective et à titre d'opération pilote pour la saison estivale, la Collectivité organisera les activités de découvertes suivantes :

- initiation canoë-kayak sur le lac situé au golf d'Espalais,
- initiation aquaforme à la piscine d'été de Valence d'Agen,
- initiation squash à Auvillar.

Le Président propose d'établir un tarif unique de 5 euros pour chacune de ces activités.

Les activités d'aquaforme et de squash seront payées directement sur leur site respectif : la piscine d'été à Valence d'Agen et le squash à Auvillar. Pour les autres, elles seront réglées auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal à Auvillar.

En conséquence, le Président vous propose d'acter la mise en place de ces activités estivales et d'approuver le tarif unique de 5 euros.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'acter la mise en place de ces activités estivales,
- d'approuver le tarif unique de 5 euros,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 10 mai 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 11 mai 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **17 MAI 2021**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

17 MAI 2021

AR PRÉFECTURE

ACTIVITES ESTIVALES INSTAURATION DES TARIFS

Numéro de l'acte : 2021D3_5_5_92

Date de la décision : 10/05/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210510-2021D3_5_5_92-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 17/05/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Domaine et patrimoine / Autres actes de gestion du domaine public / autres

Document : [99_DE-082-248200016-20210510-2021D3_5_5_92-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 17/05/2021 17:30:27

Date d'envoi de l'acte : 17/05/2021 17:32:44

Date de réception de l'AR : 17/05/2021 17:35:32